

N° au catalogue 89-657-X2026004
ISSN 2371-5014
ISBN 978-0-660-98104-8

Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration

La catégorie « français et anglais » dans les données linguistiques du Recensement de la population : éclairages de l'Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire de 2022

par Étienne Lemyre

Date de diffusion : le 16 juillet 2026



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2026

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

Introduction.....	4
À quel niveau de compétence correspond la capacité de soutenir une conversation dans sa seconde langue officielle?	5
Parmi les adultes qui parlent les deux langues officielles à la maison régulièrement, à quelle fréquence parlent-ils ces langues à la maison?.....	7
Quelles sont les caractéristiques des adultes qui déclarent les deux langues officielles comme langues maternelles?.....	9
Dans quelle langue les adultes ayant le français et l'anglais comme premières langues officielles parlées sont-ils le plus à l'aise de s'exprimer?.....	10
Conclusion	12
Références	13

La catégorie « français et anglais » dans les données linguistiques du Recensement de la population : éclairages de l'Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire de 2022

par Étienne Lemyre

Introduction

Le Recensement de la population du Canada est l'un des recensements nationaux qui compte le plus de questions linguistiques dans le monde¹. Il permet de recueillir des renseignements détaillés sur les langues parlées, utilisées et connues par la population canadienne au moyen d'une variété de concepts, comme la connaissance des langues officielles, la langue parlée à la maison, la langue maternelle, la première langue officielle parlée, la langue de travail et la langue d'instruction.

L'interprétation de certains concepts linguistiques du recensement peut devenir plus complexe dans les situations où plus d'une langue est connue ou utilisée. Par exemple, que signifie le fait de pouvoir soutenir une conversation dans les deux langues officielles du Canada (le français et l'anglais) ou de parler à la maison ces deux langues sur une base régulière?

À partir de l'Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire (EPLOSM) de 2022, cette note de recherche vise à fournir plus de renseignements sur les déclarations concomitantes du français et de l'anglais aux questions de langue dans le Recensement de la population en répondant à des questions récurrentes sur l'interprétation de certains concepts linguistiques. À partir de résultats portant sur la population adulte de langue anglaise au Québec et de langue française au Canada hors Québec, cette note fournit des éléments de réponse aux questions suivantes :

- À quel niveau de compétence correspond la capacité de soutenir une conversation dans sa seconde langue officielle?
- Parmi les adultes qui parlent les deux langues officielles à la maison régulièrement, à quelle fréquence parlent-ils ces langues à la maison?
- Quelles sont les caractéristiques des adultes qui déclarent les deux langues officielles comme langues maternelles?
- Dans quelle langue les adultes ayant le français et l'anglais comme premières langues officielles parlées sont-ils le plus à l'aise de s'exprimer?

Bien que les résultats de l'EPLOSM présentés dans cette note portent uniquement sur les adultes de langue officielle en situation minoritaire, ils permettent d'approfondir notre compréhension des concepts linguistiques du recensement et fournissent des renseignements qui permettent de brosser un portrait nuancé de la composition linguistique du Canada.

1. Par exemple, le recensement canadien compte plus de questions linguistiques que celui des autres pays du Commonwealth. Voir Christopher, 2010.

L'Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire

L'Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire (EPLOSM) est une enquête postcensitaire réalisée en 2022, à la suite du Recensement de la population de 2021. Elle a entre autres² été menée auprès des adultes dans la population de langue anglaise au Québec et des adultes dans la population de langue française au Canada hors Québec. L'enquête contenait plusieurs questions sur les parcours, compétences, usages et préférences linguistiques des personnes.

En particulier, l'EPLOSM contenait les mêmes questions que celles du Recensement de la population sur la connaissance des langues officielles, la langue maternelle et la langue parlée à la maison. À ces questions s'ajoutaient d'autres questions connexes sur les compétences linguistiques, la fréquence d'usage des langues à la maison, et les parcours linguistiques des adultes depuis leur enfance. Ainsi, les résultats de l'EPLOSM permettent de fournir des renseignements contextuels sur les réponses fournies aux questions linguistiques qui sont présentes dans le Recensement de la population.

De plus amples renseignements sur l'EPLOSM et son contenu sont disponibles dans le document [Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire : guide de l'utilisateur, 2022 \(révisions de 2025\)](#).

À quel niveau de compétence correspond la capacité de soutenir une conversation dans sa seconde langue officielle?

Dans le Recensement de la population, une personne connaît une langue officielle lorsqu'elle déclare connaître assez bien cette langue pour être en mesure de soutenir une conversation³. Les personnes qui s'estiment capables de soutenir une conversation en français et en anglais sont considérées comme étant bilingues français-anglais.

Le bilinguisme français-anglais est très répandu parmi les adultes de langue officielle en situation minoritaire selon le recensement. En 2021, 69,4 % des adultes de langue maternelle anglaise⁴ au Québec ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en français, et 91,6 % des adultes de langue maternelle française au Canada hors Québec ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en anglais.

Les résultats sur la connaissance des langues reposant sur l'autodéclaration des répondants font l'objet de certaines critiques, car certaines personnes pourraient surévaluer leur niveau de compétences⁵. Dans le Recensement de la population, à quel niveau de compétences linguistiques la capacité de soutenir une conversation dans une langue correspond-elle?

À l'instar des résultats d'autres enquêtes⁶, les résultats de l'EPLOSM montrent que la quasi-totalité des adultes de langue officielle minoritaire autoévaluant leur compétence orale dans leur seconde langue officielle comme étant élevée ou très élevée s'estimaient en mesure de soutenir une conversation dans cette langue. Il en allait de même d'environ les deux tiers de ceux qui jugeaient passable leur compétence orale dans leur seconde langue officielle⁷, sans différence entre le Québec et le Canada hors Québec.

2. En plus des adultes dans la population de langue officielle en situation minoritaire, l'EPLOSM recueillait également des renseignements sur les enfants des adultes de langue officielle en situation minoritaire, de même que sur les enfants admissibles à l'instruction dans la langue officielle minoritaire.

3. Le texte d'aide qui accompagne la question sur la connaissance des langues officielles dans le Recensement de la population précise qu'il s'agit de la capacité de soutenir une conversation « assez longue sur divers sujets ».

4. Sauf indication contraire, les résultats portant sur les adultes de langue maternelle français ou de langue maternelle anglaise présentés dans cette note reposent seulement sur les réponses uniques de langue maternelle.

5. Voir par exemple Tomoschuk, Ferreira et Gollan, 2018.

6. Les résultats du Programme d'évaluation internationale sur les compétences des adultes de 2011 montrent aussi qu'une forte proportion des personnes en situation minoritaire qui pouvaient soutenir une conversation dans leur deuxième langue officielle avaient une bonne ou une très bonne capacité de parler cette langue (Corbeil et Marcoux, 2023). Quelques décennies plus tôt, un examen comparatif de l'Enquête sociale générale de 1986 et du Test du recensement national de 1988 montrait que la proportion de la population qui déclare pouvoir soutenir une conversation dans une langue est similaire à celle qui déclare avoir une bonne capacité de parler cette langue (Statistique Canada, 1989). Enfin, le fait que les personnes qui déclarent pouvoir soutenir une conversation dans une langue au recensement jugent avoir un niveau de compétence élevé dans cette langue a également été mis en lumière dans le cas de la langue inuktitut grâce à l'Enquête auprès des peuples autochtones (Fernandes, Arriagada et Lemyre, 2024).

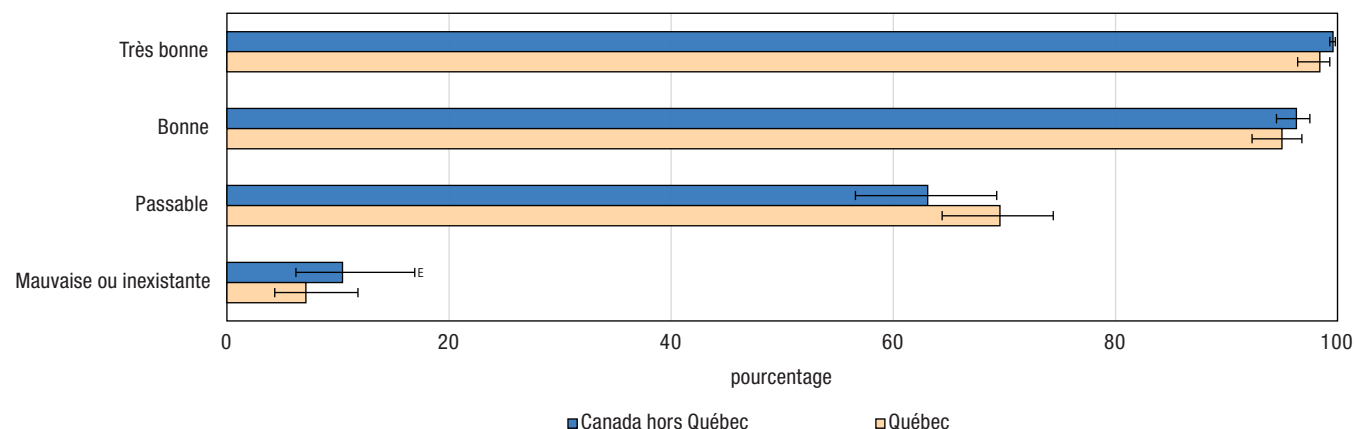
7. Les résultats ne sont pas différents en examinant la capacité de soutenir une conversation selon le niveau de compréhension de la langue seconde. Toutefois, les adultes évaluant comme étant passable leur compréhension de leur langue seconde étaient un peu moins susceptibles de juger pouvoir soutenir une conversation dans cette langue que les adultes estimant passable leur compétence orale.

En d'autres mots, à compétences orales autodéclarées égales, les adultes de langue maternelle anglaise du Québec et les adultes de langue maternelle française hors Québec étaient autant susceptibles de juger pouvoir soutenir une conversation dans leur seconde langue officielle⁸. Les résultats provenant de la question sur la connaissance des langues officielles et des questions sur les compétences linguistiques fondées sur une échelle ordinale sont donc cohérents.

Graphique 1

Parmi les adultes de langue maternelle anglaise au Québec et de langue maternelle française au Canada hors Québec, proportion qui pouvaient soutenir une conversation dans leur seconde langue officielle, selon le niveau autoévalué de compétence orale dans cette langue, 2022

Compétence orale dans la seconde langue officielle



^E À utiliser avec prudence

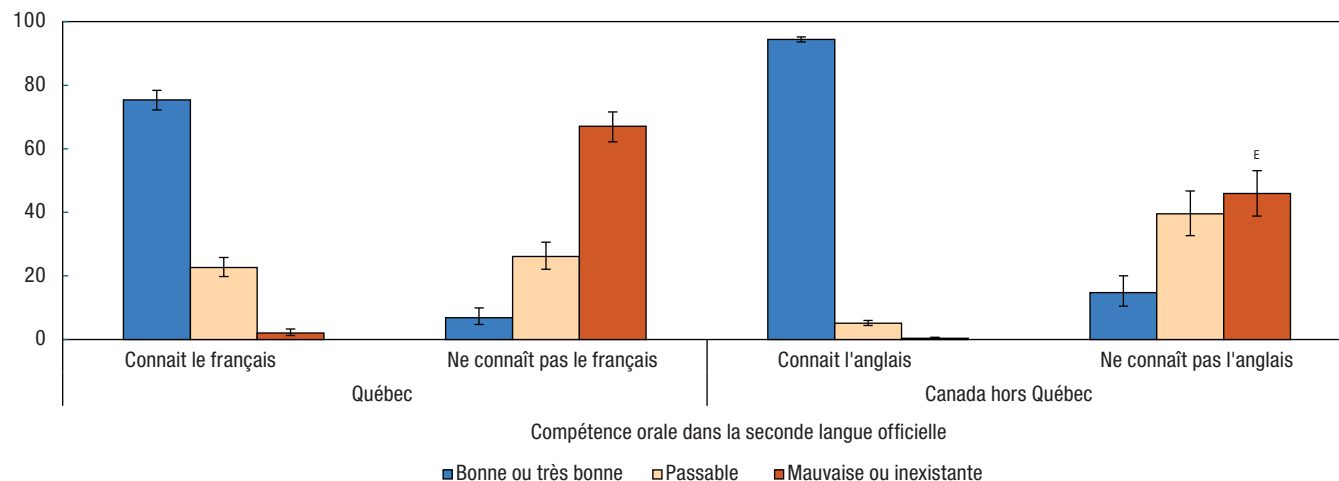
Note : La seconde langue officielle des adultes de langue maternelle anglaise au Québec est le français et la seconde langue officielle des adultes de langue maternelle française au Canada hors Québec est l'anglais.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire, 2022.

Graphique 2

Parmi les adultes de langue maternelle anglaise au Québec et de langue maternelle française au Canada hors Québec, niveau autoévalué de compétence orale dans la seconde langue officielle selon la connaissance de la deuxième langue officielle, 2022

pourcentage



^E À utiliser avec prudence

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire, 2022.

8. Cet énoncé demeure exact même en tenant compte de la langue dans laquelle le questionnaire de l'EPLSM a été rempli.

Au Canada hors Québec, la grande majorité (94 %) des adultes de langue maternelle française qui jugeaient pouvaient soutenir une conversation dans leur seconde langue officielle évaluaient avoir un bon ou très bon niveau de compétence orale dans cette langue. C'était le cas de 75 % des adultes de langue maternelle anglaise au Québec jugeant être capables de soutenir une conversation en français. En fait, les adultes bilingues de langue maternelle anglaise au Québec étaient plus susceptibles d'estimer passable leur compétence orale dans leur seconde langue officielle (23 %) que les adultes bilingues de langue maternelle française au Canada hors Québec (5 %).

Par ailleurs, certains adultes qui jugent ne pas pouvoir soutenir une conversation dans leur seconde langue officielle estiment tout de même avoir une certaine capacité de comprendre ou de parler cette langue⁹. En fait, près des deux tiers (64 %¹⁰) des adultes de langue maternelle française au Canada hors Québec qui ne s'estimaient pas en mesure de soutenir une conversation en anglais évaluaient tout de même avoir une compréhension au moins passable de cette langue. Au Québec, près de la moitié (45 %) des adultes de langue maternelle anglaise qui jugeaient ne pas pouvoir soutenir une conversation en français estimaient avoir un niveau de compréhension au moins passable de cette langue.

Parmi les adultes qui parlent les deux langues officielles à la maison régulièrement, à quelle fréquence parlent-ils ces langues à la maison?

Dans le Recensement de la population, les personnes déclarent les langues qu'elles parlent régulièrement à la maison¹¹. Les personnes qui parlent plus d'une langue à la maison doivent ensuite préciser quelle langue y est parlée le plus souvent¹². Or, que signifie le fait de parler une langue régulièrement comme langue secondaire tout en parlant une autre langue plus souvent? Les adultes qui parlent les deux langues officielles à la maison y parlent-ils ces deux langues tous les jours?

L'usage combiné des deux langues officielles du Canada à la maison est fréquent dans les populations de langue officielle en situation minoritaire. En 2021, 16,8 % des adultes québécois de langue maternelle anglaise parlaient le français et l'anglais à la maison au moins régulièrement¹³, et 25,2 % des adultes de langue maternelle au Canada hors Québec parlaient les deux langues officielles du pays à la maison au moins régulièrement.

Comme le suggérait une précédente enquête¹⁴, les résultats de l'EPLOSM montrent qu'une forte majorité des adultes de langue officielle minoritaire qui parlent le français et l'anglais à la maison au moins régulièrement y parlent ces deux langues sur une base quotidienne¹⁵. Toutefois, l'usage quotidien du français était un peu moins répandu que l'usage quotidien de l'anglais. Au Canada hors Québec, 94 % des adultes de langue maternelle française qui parlaient le français et l'anglais régulièrement à la maison y parlaient l'anglais tous les jours, alors que 83 % des mêmes adultes parlaient le français à la maison chaque jour. Ces proportions n'étaient pas significativement différentes parmi les adultes de langue maternelle anglaise au Québec.

L'écart entre les taux d'usage quotidien du français et de l'anglais s'explique entre autres par les adultes qui parlaient l'anglais le plus souvent à la maison et qui parlaient le français à la maison régulièrement comme langue secondaire. Parmi les adultes de langue maternelle française dans cette situation au Canada hors Québec, 61 %¹⁶ parlaient le français à la maison quotidiennement. Les adultes qui parlaient une langue régulièrement à la maison sans toutefois la parler sur une base quotidienne la parlaient dans la plupart des cas quelques fois par semaine.

9. Plusieurs raisons peuvent expliquer que ces personnes ne jugent pas pouvoir soutenir une conversation dans leur deuxième langue officielle malgré qu'elles estiment avoir un niveau élevé de compétence orale ou de compréhension de cette langue. Par exemple, un sentiment d'anxiété linguistique pourrait amener certaines personnes à sous-évaluer leurs capacités. Voir MacIntyre, Noels et Clément, 1997.

10. Ce pourcentage doit être interprété avec prudence car la largeur de l'intervalle de confiance est supérieure à 14 points de pourcentage ou son calcul repose sur de petits nombres.

11. Les langues parlées à la maison telles que déclarées au recensement doivent exclure les langues utilisées seulement au travail parmi les personnes en télétravail. Les personnes qui résident seules doivent déclarer la langue dans laquelle elles se sentent le plus à l'aise.

12. Deux langues ou plus peuvent être parlées le plus souvent à la maison uniquement si elles y sont parlées aussi souvent l'une que l'autre.

13. Seul ou en combinaison avec une langue non officielle. Par ailleurs, une proportion similaire d'adultes québécois ayant une langue non officielle comme langue maternelle parlaient le français et l'anglais au moins régulièrement à la maison (15,9 %). Au Canada hors Québec, cette proportion était plus faible (1,1 %).

14. Dans l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle de 2006, on observait également que les langues parlées régulièrement à la maison étaient généralement parlées sur une base quotidienne. Voir Lachapelle et Lepage, 2010.

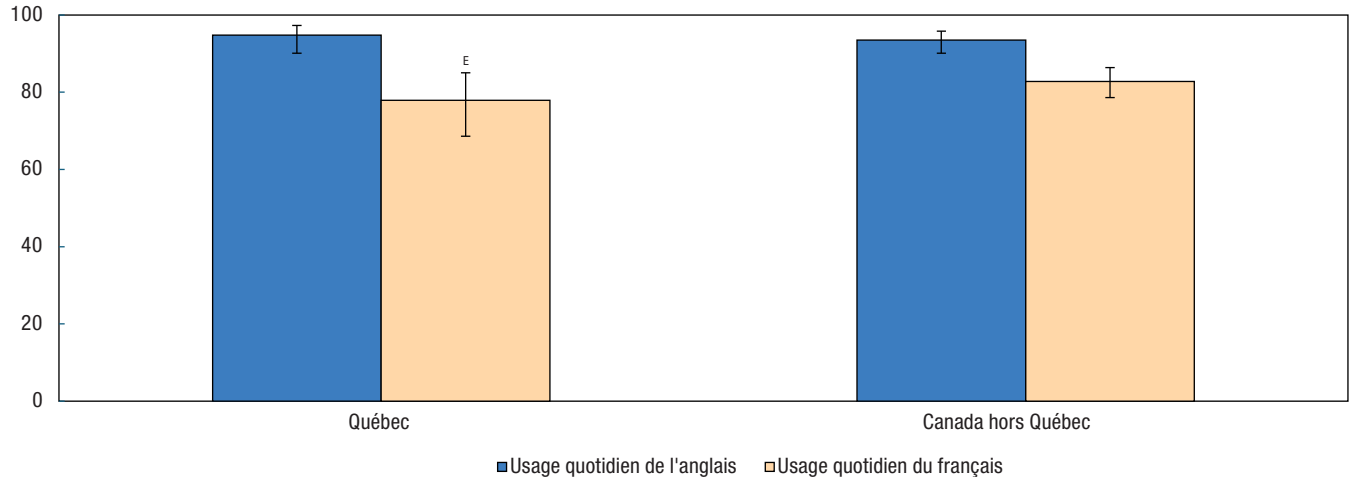
15. Parmi les adultes qui vivaient dans un ménage composé de deux personnes ou plus.

16. Ce pourcentage doit être interprété avec prudence car la largeur de l'intervalle de confiance est supérieure à 14 points de pourcentage ou son calcul repose sur de petits nombres.

Graphique 3

Parmi les adultes de langue maternelle anglaise au Québec et de langue maternelle française au Canada hors Québec qui parlaient français et anglais à la maison au moins régulièrement, proportion qui parlaient ces langues sur une base quotidienne à la maison, 2022

pourcentage



É À utiliser avec prudence

Note : Parmi les adultes dont le ménage comptait deux personnes ou plus.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire, 2022.

Lorsque le français ou l'anglais était la langue parlée le plus souvent à la maison, presque tous les adultes de langue officielle minoritaire parlaient l'une ou l'autre de ces langues à la maison tous les jours. Il en allait de même des adultes qui parlaient le français et l'anglais le plus souvent à égalité; la quasi-totalité d'entre eux parlaient ces deux langues à la maison chaque jour¹⁷.

Les résultats de l'EPLOSM permettent également d'examiner l'usage des langues à la maison avec les autres membres du ménage parmi les adultes de langue maternelle française parlant français et anglais régulièrement à la maison au Canada hors Québec¹⁸. Parmi les adultes dans cette situation qui vivaient en couple¹⁹, 60 %²⁰ parlaient les deux langues officielles avec leur conjoint ou leur conjointe, alors que les autres parlaient seulement le français (14 %) ou seulement l'anglais (25 %) avec cette personne²¹. Cela suggère que pour plusieurs adultes vivant en couple qui parlent les deux langues officielles à la maison régulièrement, une des deux langues peut n'être parlée qu'avec des personnes qui ne résident pas dans le même ménage²². En comparaison, la quasi-totalité des adultes de langue maternelle française parlant français et anglais à la maison qui résidaient avec leur conjoint ou leur conjointe et avec des enfants parlaient le français et l'anglais avec au moins un autre membre de leur ménage. Au Canada hors Québec, les adultes de langue maternelle française dans cette situation étaient plus susceptibles de parler en français à la maison avec leurs enfants (94 %) que de leur parler en anglais (66 %)²³. À l'inverse, ils étaient plus susceptibles de parler en anglais avec leur conjoint ou leur conjointe (86 %) que de leur parler en français (52 %²⁴)²⁵.

17. La plupart des adultes qui parlaient les deux langues officielles à la maison le plus souvent à égalité demeuraient plus à l'aise de parler dans leur langue maternelle que dans leur seconde langue officielle, ou demeuraient également à l'aise de parler dans ces deux langues. Au Canada hors Québec, seuls 15 % des adultes de langue maternelle française dans cette situation étaient plus à l'aise de parler en anglais que de parler en français.

18. En raison des petits nombres, une analyse comparable ne peut être réalisée parmi les adultes de langue maternelle anglaise au Québec.

19. C'est-à-dire des adultes qui vivaient dans un ménage avec leur conjoint ou leur conjointe, sans qu'aucune autre personne ne réside avec eux.

20. Ce pourcentage doit être interprété avec prudence car la largeur de l'intervalle de confiance est supérieure à 14 points de pourcentage ou son calcul repose sur de petits nombres.

21. Les résultats étaient similaires pour les adultes de langue maternelle française parlant français et anglais à la maison régulièrement et ayant un conjoint ou une conjointe de langue maternelle française, excepté que la proportion d'adultes qui parlaient uniquement anglais à la maison avec leur conjoint ou leur conjointe était plus basse (8 %) dans ce type de couple.

22. Par exemple, cette situation pourrait survenir si une personne reçoit régulièrement chez elle la visite de membres de sa famille avec qui est parlée une langue différente de celle qui est parlée avec le conjoint ou la conjointe de cette personne.

23. Les résultats étaient similaires lorsque le conjoint ou la conjointe était de langue maternelle anglaise.

24. Ce pourcentage doit être interprété avec prudence car la largeur de l'intervalle de confiance est supérieure à 14 points de pourcentage ou son calcul repose sur de petits nombres.

25. Parmi les adultes dont le conjoint ou la conjointe avait l'anglais comme langue maternelle, la quasi-totalité parlaient en anglais avec leur conjoint ou leur conjointe, et une proportion plus faible parlaient en français avec celui-ci ou celle-ci (21 %).

Quelles sont les caractéristiques des adultes qui déclarent les deux langues officielles comme langues maternelles?

Dans le Recensement de la population, la langue maternelle d'une personne est la langue qui a été apprise en premier lieu à la maison dans son enfance et qui est toujours comprise au moment de la collecte des données²⁶. Une personne peut avoir deux langues maternelles si ces deux langues ont été apprises en même temps à la maison avant d'aller à l'école. Il est en effet avéré que les enfants peuvent grandir en apprenant plus d'une langue simultanément²⁷.

Bien qu'à la hausse au cours des derniers recensements, une assez faible proportion de la population canadienne déclare avoir plus d'une langue maternelle. Par exemple, en 2021, 1,2 % des adultes au Québec et 0,5 % des adultes au Canada hors Québec avaient le français et l'anglais comme langues maternelles. Les personnes qui déclarent avoir plus d'une langue maternelle lors d'un recensement donné sont peu susceptibles de répéter leur déclaration au recensement suivant²⁸.

Dans les approches visant à catégoriser la population canadienne en groupes linguistiques, les personnes ayant le français et l'anglais comme langues maternelles peuvent être catégorisées en totalité ou en partie dans le groupe « français » ou le groupe « anglais », ce qui peut changer notre lecture de la composition linguistique du Canada²⁹. Les renseignements sur les caractéristiques des adultes ayant le français et l'anglais comme langues maternelles sont donc utiles à l'interprétation de cette catégorie.

Les résultats de l'EPLOSM montrent qu'au Canada, la majeure partie des adultes ayant le français et l'anglais comme langues maternelles ont effectivement appris le français et l'anglais dans leur enfance avant de commencer l'école (82 %). En revanche, seuls 27 % des adultes dans la population de langue officielle en situation minoritaire ayant appris le français et l'anglais dans leur enfance, avant de commencer l'école, indiquaient avoir ces deux langues comme langues maternelles. Ces résultats indiquent que bien que l'apprentissage des deux langues officielles dès la petite enfance soit fréquent dans la population de langue officielle en situation minoritaire, ces apprentissages ne sont pas forcément simultanés, car la plupart des adultes ayant appris le français et l'anglais dans l'enfance avant de commencer l'école identifient une seule langue comme étant leur première langue apprise.

Au Canada, les adultes de langue officielle minoritaire issus de familles mixtes français-anglais³⁰, composées d'un parent ayant le français comme langue maternelle et d'un parent ayant l'anglais comme langue maternelle, étaient nettement plus susceptibles d'avoir à la fois le français et l'anglais comme langues maternelles (25 %) que les adultes issus de familles où les deux parents avaient la même langue maternelle (2 %). Par ailleurs, les trois quarts des adultes de langue officielle minoritaire issus de familles mixtes français-anglais avaient une langue officielle unique comme langue maternelle³¹.

Au Canada, parmi les adultes ayant le français et l'anglais comme langues maternelles, plus des deux tiers étaient issus de familles mixtes français-anglais (71 %). Les adultes issus de familles composées de deux parents de langue maternelle française représentaient quant à eux un sixième du groupe (17 %)³². Il n'y avait pas de différences significatives entre la situation au Québec et au Canada hors Québec quant à la répartition des adultes ayant le français et l'anglais comme langues maternelles selon la composition linguistique de la famille dont ils étaient issus.

26. Si la personne ne comprend plus la première langue apprise dans son enfance, elle doit indiquer la seconde langue qu'elle a apprise. Avec le passage du temps, certaines personnes qui utilisent rarement leur langue maternelle peuvent cesser de la comprendre. Ce phénomène d'oubli de la langue maternelle est plus courant dans les communautés de langue française en situation minoritaire ainsi que parmi les immigrants de deuxième génération. Voir Lepage, 2011.

27. Voir Genesee, 2015.

28. Le phénomène a été documenté entre plusieurs recensements au moyen de couplages de données, ce qui a valeur aux réponses de langues maternelles multiples les qualificatifs de « très instables et peu fiables ». Voir Houle et Corbeil, 2011.

29. Voir Lepage, 2020.

30. Parmi les adultes dont la langue maternelle des deux parents est connue.

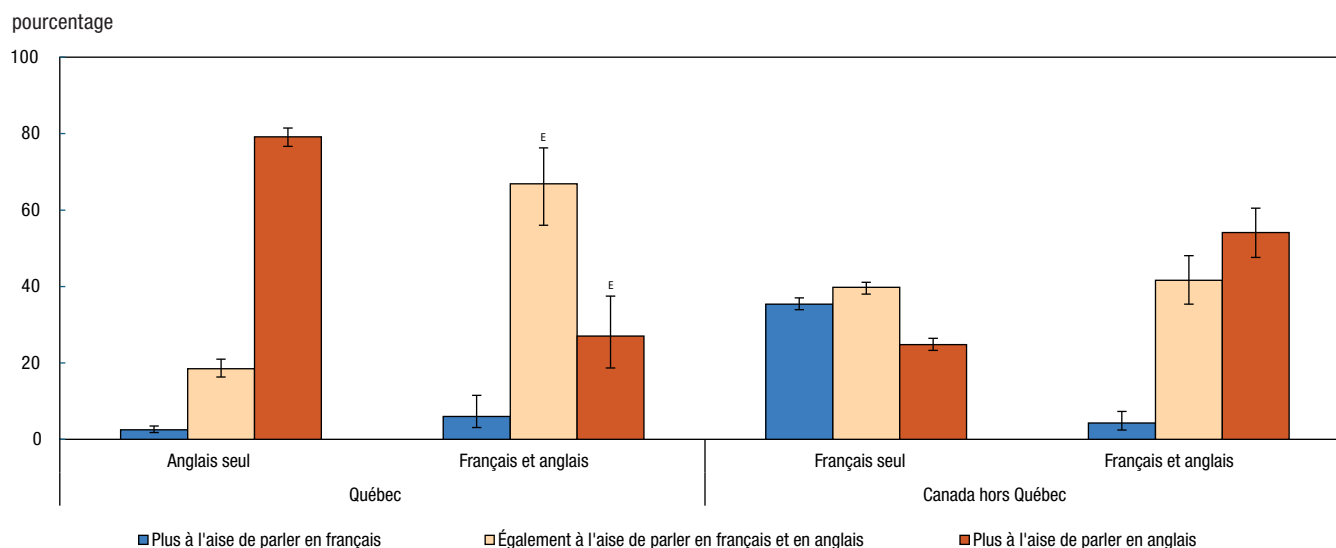
31. Les adultes ayant la langue officielle majoritaire seule comme langue maternelle sont exclues du dénominateur, puisque ces personnes n'étaient pas incluses dans l'EPLOSM. Par exemple, certains adultes issus de familles mixtes français-anglais au Canada hors Québec ont seulement l'anglais comme langue maternelle.

32. Il pourrait par exemple s'agir d'adultes dont les parents de langue maternelle française parlaient anglais le plus souvent à la maison.

Au Québec, environ les deux tiers des adultes ayant le français et l'anglais comme langues maternelles se sentaient autant à l'aise de parler le français que de parler l'anglais (67 %)³³, alors que cette proportion était plus de trois fois moindre (19 %) parmi ceux pour qui l'anglais était la seule langue maternelle. Au Canada hors Québec, les adultes ayant le français et l'anglais comme langues maternelles étaient nettement plus susceptibles d'être plus à l'aise de parler en anglais (54 %) que les adultes dont le français était la seule langue maternelle (25 %)³⁴.

Graphique 4

Langue dans laquelle les adultes sont le plus à l'aise de parler selon leur langue maternelle, Québec et Canada hors Québec, 2022



⁴ À utiliser avec prudence

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire, 2022.

Dans quelle langue les adultes ayant le français et l'anglais comme premières langues officielles parlées sont-ils le plus à l'aise de s'exprimer?

La première langue officielle parlée est un concept dérivé des questions sur la connaissance des langues officielles, sur la langue maternelle et sur la langue parlée le plus souvent à la maison. L'objectif du concept est de classer la population canadienne en deux groupes de langue officielle distincts³⁵, soit le groupe « français » et le groupe « anglais ». Or, certaines personnes ne peuvent être classées dans l'un ou l'autre de ces groupes, puisqu'il n'est pas possible de déterminer laquelle des deux langues officielles est leur première langue à partir des trois questions du recensement sur lesquelles reposent le concept. Ces personnes se retrouvent dans le groupe « français et anglais » ou « ni français ni anglais ». En 2021, les personnes ayant le français et l'anglais comme première langue officielle parlée étaient principalement de personnes bilingues français-anglais ayant une langue maternelle non officielle et qui parlaient cette langue non officielle de façon prédominante à la maison³⁶.

En 2021 au Québec, 13,2 % des adultes québécois avaient l'anglais seul comme première langue officielle parlée, alors que 3,7 % avaient à la fois le français et l'anglais comme premières langues officielles parlées³⁷. Au Canada hors Québec, 3,5 % des adultes avaient le français seul comme première langue officielle parlée et 0,4 % avaient les deux langues officielles du pays comme premières langues officielles parlées.

33. Ce pourcentage doit être interprété avec prudence car la largeur de l'intervalle de confiance est supérieure à 14 points de pourcentage ou son calcul repose sur de petits nombres.

34. C'était également le cas parmi les jeunes adultes âgés de moins de 35 ans.

35. De 1991 à 2019, la première langue officielle parlée était utilisée dans le cadre de la *Loi sur les langues officielles* pour mesurer la demande relative à l'emploi des langues officielles dans les communications et les services au public.

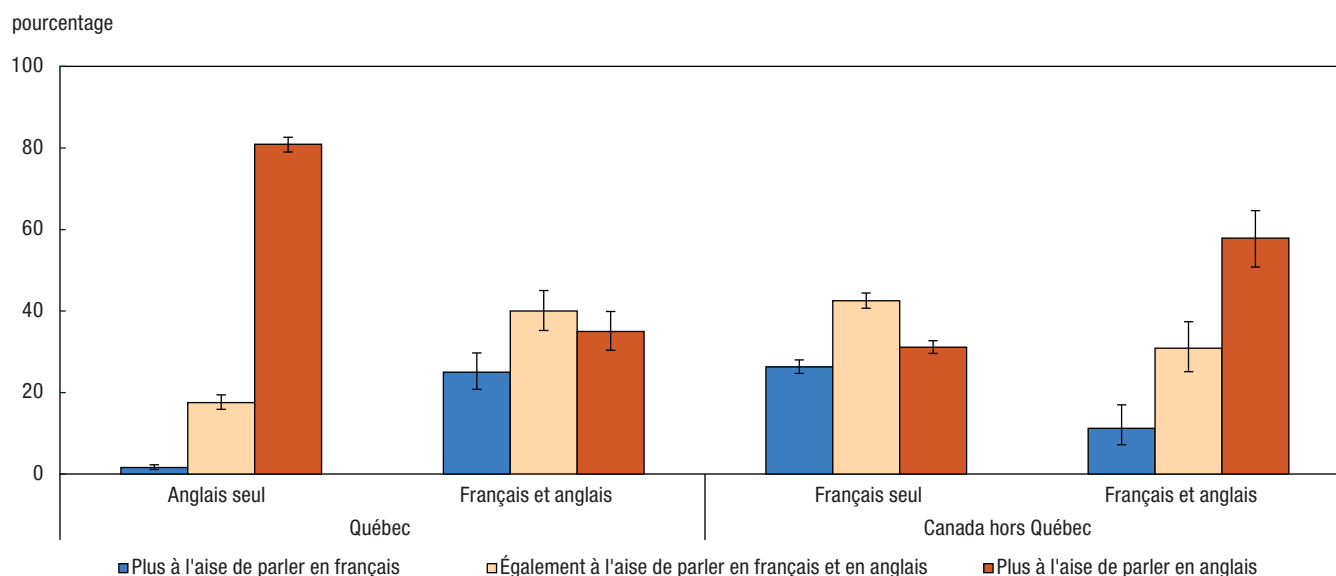
36. En 2021, ce groupe représentait 73,8 % des adultes ayant le français et l'anglais comme premières langues officielles parlées au Canada hors Québec, et 76,2 % des adultes ayant les deux langues officielles du Canada comme premières langues officielles parlées au Québec.

37. Cette proportion était plus élevée parmi certains groupes et dans certaines régions. Elle se chiffrait par exemple à 22,2 % parmi les adultes de langue maternelle non officielle au Québec et à 8,5 % des adultes sur l'île de Montréal.

Il existe plusieurs façons de traiter le groupe de première langue officielle parlée « français et anglais ». L'une de ces façons est de répartir également cette catégorie entre les deux groupes de langue officielle, soit d'attribuer la moitié de l'effectif du groupe « français et anglais » au groupe « français » et l'autre moitié au groupe « anglais »³⁸. Mais est-ce que cette répartition égale reflète les langues dans lesquelles les adultes ayant le français et l'anglais comme premières langues officielles parlées sont le plus à l'aise de parler, ou encore le groupe linguistique auquel ces adultes s'identifient?

Graphique 5

Langue dans laquelle les adultes sont le plus à l'aise de parler selon la première langue officielle parlée, Québec et Canada hors Québec, 2022



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire, 2022.

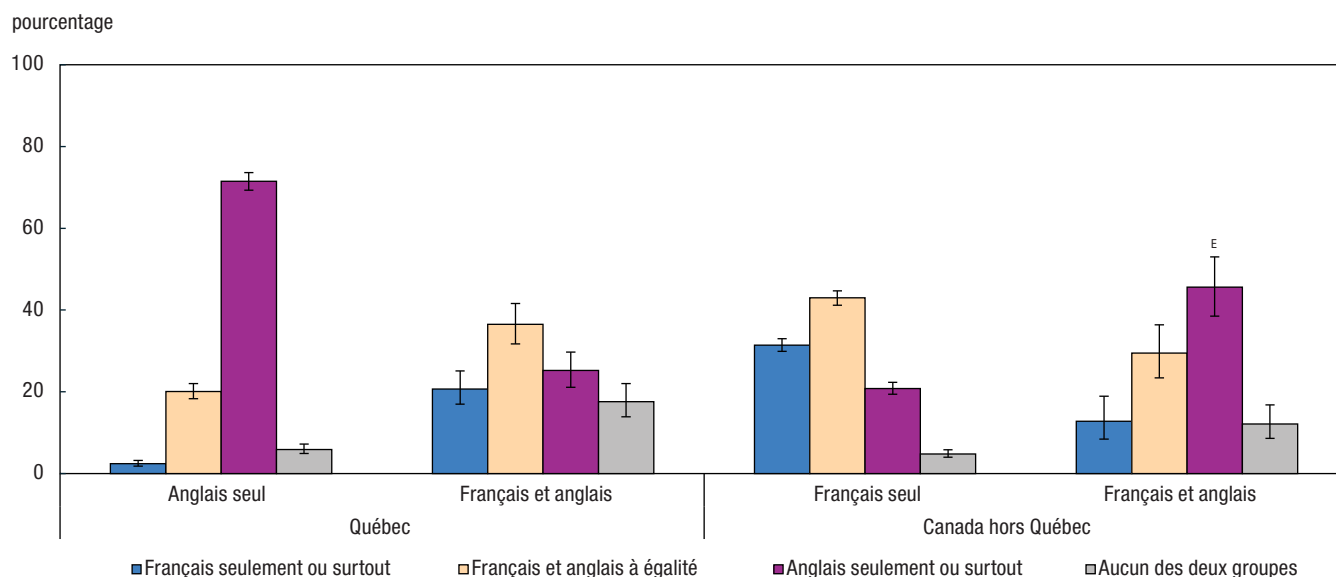
Les résultats de l'EPLOSM montrent qu'au Canada hors Québec, les adultes ayant le français et l'anglais comme premières langues officielles parlées étaient nettement plus susceptibles d'être plus à l'aise de parler en anglais (58 %) que d'être plus à l'aise de parler en français (11 %). C'était également le cas au Québec, quoique dans une moindre mesure (35 % contre 25 %).

Des résultats similaires étaient observés en matière d'identification aux groupes linguistiques au Canada hors Québec. Les adultes ayant le français et l'anglais comme premières langues officielles parlées y étaient plus susceptibles de s'identifier surtout ou uniquement au groupe « anglais » (46 %³⁹) que de s'identifier au groupe « français » (13 %). Un tel écart n'était cependant pas observé au Québec.

38. Voir Lepage, 2020.

39. Ce pourcentage doit être interprété avec prudence car la largeur de l'intervalle de confiance est supérieure à 14 points de pourcentage ou son calcul repose sur de petits nombres.

Graphique 6
Groupe linguistique auquel s'identifient les adultes selon la première langue officielle parlée, Québec et Canada hors Québec, 2022



^E À utiliser avec prudence

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire, 2022.

Conclusion

Le Recensement de la population est la source de données la plus complète et exhaustive sur les langues connues et parlées par la population canadienne. Les résultats de l'EPLSM présentés dans cette note visent à informer l'interprétation des résultats du recensement qui portent sur la composition linguistique du Canada.

Parmi les adultes de langue officielle en situation minoritaire;

- la plupart de ceux qui déclarent pouvoir soutenir une conversation dans leur seconde langue officielle jugent leur compétence orale dans cette langue élevée ou très élevée;
- les langues parlées régulièrement à la maison le sont en général parlées quotidiennement;
- la plupart des adultes ayant le français et l'anglais comme langues maternelles ont appris ces deux langues dans l'enfance et sont issus de familles linguistiquement mixtes.

De plus, les adultes ayant à la fois le français et l'anglais comme premières langues officielles parlées sont plus susceptibles d'être plus à l'aise de parler en anglais que de parler en français, particulièrement au Canada hors Québec.

Cette note de recherche est fondée sur des résultats portant sur des adultes de langue officielle en situation minoritaire. Il serait également intéressant de confirmer certains des résultats de cette note sur la capacité de soutenir une conversation dans une langue seconde et sur la fréquence à laquelle sont parlées les langues à la maison au sein d'autres groupes linguistiques au Canada, dont les personnes de langue maternelle française au Québec, les personnes de langue maternelle anglaise au Canada hors Québec, et les personnes ayant une langue non officielle comme langue maternelle.

Références

- Christopher, A. J. (2010). Questions of language in the commonwealth censuses. *Population, Space and Place*, 17(5), 534-549.
- Corbeil, J.-P. et Marcoux, R. (2023). La capacité autodéclarée de soutenir une conversation en français : un indicateur utile et pertinent. Dans J.-P. Corbeil, R. Marcoux et V. Piché (Éd.), *Le français en déclin? Repenser la francophonie québécoise*, 147-149. Montréal, Qc : Del Busso Éditeurs.
- Fernandes, D., Arriagada, P. et Lemyre, É. (2024). Les langues au Nunavut, 2021. *Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration*.
- Genesee, F. (2015). Myths about early childhood bilingualism. *Canadian Psychology / Psychologie canadienne*, 56(1), 6-15.
- Houle, R. et Corbeil, J.-P. (2011). Document méthodologique sur les données linguistiques du Recensement de 2011. *Recensement : Langue*.
- Lachapelle, R. et Lepage, J.-F. (2010). Les langues au Canada, Recensement de 2006. *Nouvelles perspectives canadiennes*.
- Lepage, J.-F. (2011). L'oubli de la langue maternelle : les données linguistiques du recensement sous-estiment-elles les transferts linguistiques? *Cahiers québécois de démographie*, 40(1), 61-85.
- Lepage, J.-F. (2020). Interprétation et présentation des données linguistiques du recensement. *Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration*.
- MacIntyre, P. D., Noels, K. A. et Clément, R. (1997). Biases in self-ratings of second language proficiency: the role of language anxiety. *Language learning*, 47(2), 265-287.
- Statistique Canada (1989). Questions linguistiques: analyse des résultats et recommandations. *Test du recensement national*.
- Tomoschuk, B., Ferreira, V. S. et Gollan, T. H. (2018). When a seven is not a seven: Self-ratings of bilingual language proficiency differ between and within language populations. *Bilingualism: Language and Cognition*, 22(3), 516-536.